

Conseil de faculté

Résumé du procès-verbal de la séance du jeudi 2 juin 2022, 16h15, Géopolis 2230

Accueil

Niklas Linde souhaite la bienvenue aux membres présents et énumère les excusés.

1. Ordre du jour

1. Ordre du jour.....	1
2. Approbation du procès-verbal n° 177 de la séance du 13.04.2022 et de son résumé .	1
3. Communications du Doyen	1
4. Communications de l'Ecole.....	1
5. Communications de la Recherche.....	2
6. Communications du représentant FGSE au Conseil de l'UNIL	2
7. Composition Commission de présentation poste en « Hydrology and environmental change »	2
8. Rapport Commission de présentation poste en « Terrain numérique 4D et géologie structurale »	2
9. Composition Commission d'habilitation titre de privat-docent au profit d'AS Bouvier ..	3
10. Désignation coordination du MSc en géographie (dès le 01.08.22)	3
11. Co-direction de thèse (J Dupeyron, L Hostettler Macias, M Foley)	3
12. Divers, interpellations et propositions.....	3

L'ordre du jour est adopté.

2. Approbation du procès-verbal n° 177 de la séance du 13.04.2022 et de son résumé

Aucun membre du Conseil n'a de remarque, ni de demande de modification.

Le procès-verbal et son résumé sont adoptés.

3. Communications du Doyen

Niklas Linde a quatre communications :

- La Direction a accordé le titre de **professeur associé ad personam** à Damien Bouffard, dès le 1^{er} août 2022.
- Valérie Weibel Tenger a remplacé Lise Reymond au **secrétariat du Décanat**, dès le 1^{er} mai 2022.
- Natalie Emch a été engagée à 40% et pour 2 ans, en tant que **conseillère EDI** dès le 1^{er} juin 2022.
- Le **repas réunissant les membres du Conseil de faculté** aura lieu après la dernière séance de l'année académique 2021/2022, soit le 7 juillet.

4. Communications de l'Ecole

Niklas Linde informe que Valérie Boisvert, excusée pour cette séance, n'a pas de communication pour l'Ecole.

5. Communications de la Recherche

Marie-Elodie Perga donne le retour de l'enquête, envoyée aux utilisateur·trice·s des stations météorologiques du **Vallon de Nant**, afin de déterminer si elles doivent être remplacées à l'identique, développées ou réduites. Le Vallon de Nant, support de terrain pour la recherche et la pédagogique, a les faiblesses liées à son avantage d'être une réserve protégée des impacts humains. En effet, des conventions (Natura 2000) et des réglementations cantonales et fédérales régissent son accès et son utilisation. Une des difficultés relevées par l'enquête est l'absence de centralisation des données collectées ; seules les données internes de la Faculté sont accessibles, mais ne sont pas pérennes.

La Commission de la recherche propose de considérer le Vallon de Nant comme un site de monitoring plutôt qu'un site d'expérimentation, ce qui nécessite de limiter les équipements intrusifs, de capitaliser sur les installations existantes et de développer le monitoring tout en réduisant la bureaucratie. Les stations météorologiques vétustes seront remplacées et une demande d'autorisation sera déposée pour des vols de drone, dans le but de collecter des données de type monitoring. Il est prévu que le Décanat investisse dans la centralisation et le partage des données, encourage les interactions avec le Conseil de coordination scientifique du Vallon de Nant et donne le mandat à la personne qui sera engagée prochainement pour la communication externe au sein de la Faculté, de restructurer le site web dédié au Vallon de Nant, à l'aide des utilisateur·trice·s de ce lieu.

6. Communications du représentant FGSE au Conseil de l'UNIL

Stéphanie Grand informe que les membres du Conseil de l'UNIL se sont réunis le 19 mai. Les points réguliers de l'ordre du jour seront abordés lors de la séance supplémentaire du 23 juin. En effet, seuls le rapport de la Commission des finances et de gestion, les comptes 2021 et le budget 2023, ainsi que le rapport de la Commission d'examen du plan d'intention de la Direction ont été présentés et acceptés au cours de cette séance.

Jean Ruegg ajoute que la Direction a accepté de revoir la directive 3.22 sur l'évaluation de l'enseignement par les étudiant·e·s et a contacté les facultés des Lettres et SSP, ainsi que la Fédération des étudiant·e·s de l'UNIL, qui ont tous fait part de leur scepticisme quant à cette directive.

7. Composition Commission de présentation poste en « Hydrology and environmental change »

La procédure étant en cours, ce point est traité de manière confidentielle.

Le Conseil de faculté vote anonymement à l'aide des zappettes et préavise favorablement sur la composition de la Commission.

8. Rapport Commission de présentation poste en « Terrain numérique 4D et géologie structurale »

La procédure étant en cours, ce point est traité de manière confidentielle.

Le Conseil de faculté vote anonymement à l'aide des zappettes; après s'être prononcé sur l'éligibilité et le rang de chaque candidat·e auditionné·e, il préavise défavorablement sur le classement de la Commission, puis favorablement sur le classement du Conseil de faculté (rocade entre le secundo et le tertio loco) et donne décharge à la Commission.

9. Composition Commission d'habilitation titre de privat-docent au profit d'AS Bouvier

La procédure étant en cours, ce point est traité de manière confidentielle.

Le Conseil de faculté vote anonymement à l'aide des zappettes et préavise favorablement sur la composition de la Commission.

10. Désignation coordination du MSc en géographie (dès le 01.08.22)

Niklas Linde informe que Christophe Mager est d'accord de poursuivre la coordination du MSc en géographie pour deux autres années.

Le Conseil de faculté vote anonymement à l'aide des zappettes et accepte la désignation de Christophe Mager comme coordinateur du MSc en géographie.

11. Co-direction de thèse (J Dupeyron, L Hostettler Macias, M Foley)

Niklas Linde explique que Johanna Marin Carbonne souhaite que la Prof. Jasmine Berg soit reconnue co-directrice de thèse de Juliette Dupeyron. Il donne la possibilité aux membres de poser des questions. Personne ne prenant la parole, les membres du Conseil passent au vote.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement pour la co-direction de thèse de Juliette Dupeyron.

Niklas Linde explique que Patrick Rérat souhaite que Dr Emmanuel Ravalet soit reconnu co-directeur de thèse de Laura Hostettler Macias. Il donne la possibilité aux membres de poser des questions. Personne ne prenant la parole, les membres du Conseil passent au vote.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement pour la co-direction de thèse de Laura Hostettler Macias.

Niklas Linde explique que Benita Putlitz, qui supervise depuis le début la thèse de Michelle Foley, possède un doctorat et est active dans la recherche, mais n'ayant pas le statut de privat-docent, elle ne peut donc être co-directrice d'une thèse.

Un membre du corps professoral demande la raison pour laquelle cette demande est déposée à ce stade de la thèse.

Niklas Linde suppose que Lukas Baumgartner et Benita Putlitz n'ont réalisé que dernièrement que le nécessaire n'avait pas été fait.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement pour la co-direction de thèse de Michelle Foley.

12. Divers, interpellations et propositions

Un membre du corps professoral rapporte une demande émanant du dernier Conseil de son institut : il serait très utile que le Décanat, après concertation avec les instituts, fixe un ultime délai du dépôt de candidatures en vue d'obtenir une bourse auprès du FNS, délai qui prendrait en compte les différentes étapes du processus de postulation. En effet, une harmonisation des dates de dépôt serait souhaitable afin d'éviter les iniquités de traitement entre les instituts, s'ils sont libres de fixer leur propre délai.

Niklas Linde indique que, dans la partie « règlements et directives » du site Internet de la Faculté, le circuit pour obtenir une telle bourse est décrit dans le document « Demande d'accueil pour un poste professoral financé par un subside », dont une version en anglais est prévue. Malgré qu'il ne soit pas convaincu à l'idée de définir une règle générale pour l'ensemble des instituts, il est d'accord d'ajouter dans ce document officiel que le processus de postulation doit commencer trois mois avant le délai de dépôt des candidatures défini par le FNS.

Un membre du corps professoral relève que les problèmes organisationnels du SRH ne semblent pas se régler, ce qui perturbe fortement le fonctionnement de son institut en particulier et la Faculté en général. Il suggère que le Conseil de faculté dépose une demande d'audit de ce service transversal.

Niklas Linde explique que, à la suite des diverses démarches entreprises par le Décanat auprès du SRH relativement à ces disfonctionnements, des améliorations ont été récemment constatées. En effet, le SRH s'est réorganisé et le personnel engagé après les départs simultanés de plusieurs gestionnaires de dossier en fin d'année est opérationnel. Fort de ce constat, il ne souhaite pas déposer une demande d'audit en tant que Doyen.

Niklas Linde remercie les membres pour leur participation et clôt la séance à 18h32.

Niklas Linde, Président